

## **Eccles, Natalie**

---

**De:** Stephanye Robert [ionesco20@yahoo.com]  
**Envoyé:** 28 novembre 2016 11:42  
**À:** Greffe  
**Objet:** Dossier R-3964-2016

À l'attention de Mme Véronique Dubois,

Je souhaite ajouter mes observations au dossier R-3964-2016.

Je ne considère pas l'option de retrait du compteur intelligent d'Hydro-Québec satisfaisante.

La technologie utilisée sur le compteur électronique non-communiquant est nocive pour la santé.

Mon plus jeune fils a de nombreux saignements de nez et est beaucoup plus agité lorsqu'il est exposé à des champs électromagnétiques trop élevés.

Le compteur électronique produit de l'électricité sale qui se répand dans toute la maison en passant par les fils électriques.

Je ne considère pas que les compteurs électroniques soient sécuritaires, ni fiables. Quelques-unes de ses composantes sont en plastique et peuvent prendre feu, contrairement au compteurs électromécaniques, qui eux, ont prouvé leur fiabilité au travers des années sans jamais menacer la santé et la sécurité de la population.

Je demande à ce que Hydro-Québec ajoute l'option de garder son compteur électromécanique et/ou de le réinstaller chez les clients dont la santé et la sécurité sont à risque, pour tous ceux qui refusent l'installation d'un compteur intelligent, communiquant.

Merci d'avoir pris le temps de me lire.

Cordialement,  
Stéphanye Robert